

# Prise de position du Groupe de travail « Autogestion du diabète »

Publié par FASMED en juillet 2017, ajusté par Swiss Medtech en 12 juin 2017.

## **Avant-propos**

Parmi les 350 000 personnes atteintes de diabète en Suisse, nombreuses sont celles qui contrôlent elles-mêmes régulièrement leur glycémie. L'autogestion du diabète joue un rôle essentiel dans le succès thérapeutique. Pour les entreprises signataires, l'objectif d'une thérapie réussie du diabète consiste à éviter ou retarder l'évolution de complications aiguës et tardives et à maintenir la qualité de vie individuelle.

## **Vision commune du Groupe de travail**

L'autogestion du diabète est un élément clé dans la qualité de la prise en charge du diabète. C'est pourquoi, le Groupe de travail « Autogestion du diabète » se considère comme partenaire fiable pour les personnes souffrant de diabète afin d'assurer la qualité des soins mis à leur disposition en Suisse. En outre, ce Groupe de travail s'adresse également à toutes les métiers et corporations dans le domaine de la Diabétologie. Par ailleurs, il s'engage dans la prévention et l'information sur le diabète afin de décharger le système de santé national.

Les positions du groupe de travail sont les suivantes :

### **1. Autocontrôle = Autoresponsabilité**

L'autocontrôle de la glycémie encourage l'autoresponsabilité d'une personne atteinte de diabète, ce qui contribue à augmenter sensiblement l'observance individuelle de la thérapie. En effet, l'observance continue de la part d'un patient atteint de diabète est essentielle pour le succès thérapeutique de cette maladie. Des améliorations au niveau de la glycémie, l'hémoglobine glyquée, le poids ou la qualité de vie motivent les diabétiques à se prendre plus en main, favorisent leur bien-être et permettent d'éviter ou de retarder des complications aiguës et tardives.

### **2. Le succès de l'autocontrôle implique une formation**

Le succès de l'autogestion du diabète implique une formation sur mesure dispensée par des spécialistes. Car seules les connaissances et les compétences acquises permettent au diabétique d'interpréter correctement son taux de glucose sanguin et d'en tirer les bonnes conclusions. Et il est indispensable de renouveler régulièrement les connaissances sur le traitement du diabète. Ces stages, accompagnés de mesures motivantes, proposés par les professionnels médicaux, sont des pierres angulaires pour éviter toute complication du diabète à court et à long terme. C'est pourquoi un autocontrôle bien maîtrisé peut contribuer à réduire nettement les coûts dans le secteur de la santé publique, économiquement justifiés.

### **3. Médecine basée sur les évidences et thérapie en vertu des lignes directrices nationales et internationales**

Le Groupe de travail encourage la mise en œuvre de lignes directrices reconnues en matière de thérapie. La médecine fondée sur les faits légitime et définit une autogestion du diabète adaptée aux besoins du patient. Le Groupe de travail reconnaît la Société Suisse d'Endocrinologie et de Diabétologie (SGED/SSD), l'European Association for the Study of Diabetes (EASD) et la Fédération internationale du diabète (IDF) comme organisations de référence.

#### **4. Prévalence, prévention et dépistage**

La surcharge pondérale associée à une activité physique insuffisante et une prédisposition génétique favorise considérablement le développement du diabète de type 2. Fréquemment accompagné de dyslipidémie, d'hypertension et d'obésité, celui-ci fait donc partie du syndrome métabolique. Actuellement, le diagnostic d'un diabète de type 2 n'est posé, en moyenne, qu'après cinq à sept ans. Malheureusement, à ce stade de la maladie, des troubles vasculaires sont déjà constatés chez plus d'un quart des patients. C'est pourquoi, le Groupe de travail mène de nombreuses campagnes de prévention et de dépistage et demande de réaliser une étude sur la prévalence du diabète en Suisse afin de pouvoir mieux évaluer l'impact du diabète sucré (Diabetes mellitus) sur le système de santé national.

Le diabète de type 1 est lui aussi en forte progression : chaque année, plus de 500 nouveaux cas sont diagnostiqués en Suisse, soit une augmentation annuelle de 4 %.

#### **5. Accès aux médicaments et aux dispositifs médicaux**

Le Groupe de travail s'engage pour un approvisionnement en médicaments et dispositifs médicaux, adapté aux besoins et satisfaisant aux lignes directrices. Le suivi médical doit avoir pour objectif une bonne qualité de vie et contribuer à éviter les complications aiguës et tardives. En Suisse, chaque diabétique doit, par le biais de médicaments, d'autocontrôle de la glycémie et d'une formation sur le diabète, bénéficier des conditions lui permettant d'obtenir un taux de sucre dans le sang aussi proche que possible de la normale et un résultat de l'HbA1c (hémoglobine glyquée) défini avec son médecin.

#### **6. Qualité des services et de la formation**

Les entreprises signataires proposent à leurs clients une assistance téléphonique gratuite ainsi qu'un service de messagerie électronique. Aussitôt une demande reçue, elle est traitée dans les plus brefs délais. Ce service est assuré par un personnel trilingue (allemand, français, italien). La plupart des demandes, par ex. concernant la manipulation technique, sont traitées immédiatement et de manière satisfaisante. Les fabricants gèrent un système international de réclamations et de rappels de produits. Toutes les réclamations étant systématiquement consignées, il est possible d'en retracer l'origine.

Les entreprises envoient à leurs clients des représentants bien formés et des spécialistes produits. Ils sont en mesure de résoudre les problèmes, de répondre aux questions et donner des aides et explications. Le personnel médical est régulièrement et directement informé des toutes dernières innovations techniques et scientifiques. Le personnel du service client participe régulièrement à des stages de perfectionnement. Ces collaborateurs justifient de diplômes professionnels, certains d'entre eux étant même certifiés SHQA (swiss health quality association).

Les fabricants élaborent des programmes de formation et d'enseignement sur le diabète qu'ils mettent ensuite à la disposition des experts et des utilisateurs, parfois gratuitement. Il s'agit notamment de brochures sur le diabète et de matériel de formation, tels que passeport et carnet du diabète, brochures sur les soins des pieds, la nutrition, le diabète gestationnel etc. Des programmes de perfectionnement sont proposés au personnel médical. Ces programmes, en partie certifiés et d'une excellente qualité professionnelle, assurent l'actualisation des connaissances médicales.

### **7. Recherche, innovation et qualité des produits**

Les membres du Groupe de travail s'engagent à promouvoir la recherche et le développement continus des produits et de leurs applications afin de proposer, également à l'avenir, des innovations aux diabétiques et au personnel médical soignant afin de permettre aux patients de pouvoir encore mieux vivre avec le diabète. Les solutions innovantes en matière de produits facilitent la thérapie et l'observance de la part des patients. Ces produits satisfont aux normes de qualité nationales et internationales, notamment en ce qui concerne la précision des mesures et l'exactitude des taux de glucose mesurés. Toutes les filiales et sites de production au sein de l'Espace économique européen sont certifiés DIN ISO CE, tous les produits vendus marqués CE. Le marquage CE assure la conformité d'un dispositif médical à l'usage auquel il est destiné. Les produits marqués répondent donc ainsi aux exigences essentielles des directives européennes relatives à la sécurité des produits.

### **8. Réflexions globales – Actions locales**

Les entreprises membres sont des groupes de sociétés opérant au niveau international. Elles ont des filiales en Suisse et sont inscrites au registre du commerce suisse. Par ailleurs, elles assurent un suivi de la clientèle en trois langues. Les documents d'informations et de services sont soumis à une vérification interne et validés par des professionnels. Les lois et règlements suisses sont appliqués.

### **9. Dialogue et communication**

Le Groupe de travail intervient comme interlocuteur pour tous les acteurs impliqués dans la Diabétologie en Suisse qui s'investissent et qui s'engagent activement dans la qualité des soins. Les échanges étroits entre les diabétiques sont également privilégiés. Le forum travaille en transparence avec tous les intervenants et mise sur une communication active avec tous les participants. Le bureau de la fédération est responsable des relations avec la presse.

### **10. Responsabilité sociale**

Par leur engagement social et leur aide financière, les entreprises membres soutiennent de nombreux projets sur le diabète en Suisse, ce qui bénéficie aux diabétiques et à leurs proches. Ces mesures sont assujetties à de sévères vérifications quant à leur qualité professionnelle et communicative. Les entreprises membres approuvent le SWISS MEDTECH Code de pratique commerciale éthique et l'appliquent dans le cadre de leurs activités.

### **11. Entreprises membres**

Les entreprises membres Abbott AG, Bayer (Schweiz) AG, Cilag GmbH International (Lifescan), Roche Diagnostics (Schweiz) AG et Ypsomed AG soutiennent cette prise de position, reconnaissent les déclarations et s'engagent à les appliquer dans leur travail quotidien.

Berne, 11 juillet 2011